



**Association Féline
des Pays de Loire**

Membre du 2^{ème} Collège du LOOF



**Association Féline
du Persan**

Membre du 3^{ème} Collège du LOOF

PORT MARLY (Yvelines)

Les Pyramides

Samedi 9 & dimanche 10 décembre 2006

Contacts ⇨ Sièg Social : 46 ter, rue Sainte Catherine - 45000 ORLEANS

☎ 33 (0)2 38 75 24 06 - Fax 33 (0)2 38 75 27 87

E-mail : asso.afpl@wanadoo.fr - Site web : <http://assoc.wanadoo.fr/afpl>

Lieu de l'Exposition



Cette 3^{ème} édition du "Salon du Chat" de PORT MARLY se déroulera comme l'an passé dans les superbes salles "Keffren" et "Cléopâtre"

des "Pyramides" au 16, avenue de Saint Germain.

Vous pourrez garer votre véhicule sur un vaste parking situé autour des salles.

La surface de 3 000 m² permettra d'accueillir plus de 800 chats comme l'an passé où étaient présents 720 chats...

Les Juges

Les juges internationaux suivants ont confirmé leur participation à la date d'impression du présent document :

Jacques FONTAINE (F)

Jacques GROGNET (B)

Soizic LE BARS (F)

Corinne MICHAUX (B)

Andy MOBIUS (D)

Aline NOEL (F)

Claude SEIGNOT (F)

Elena SUAREZ-THOUVENIN (F)

Cette liste est fournie à titre indicatif, certains compléments ou changements de dernière minute peuvent éventuellement se produire.

Conditions d'Annulation

Les annulations doivent nous parvenir impérativement par écrit (fax ou Email autorisés).

Pour toute annulation reçue au plus tard le **lundi 4 décembre 2006 minuit**, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 15 € pour frais de dossier.

Après cette date, les frais d'inscription seront dus en totalité.

Challenge Raminagrobis 2006



Les résultats obtenus seront automatiquement comptabilisés pour les 13^{ème} et 14^{ème} étapes

de la 11^{ème} édition de ce Challenge. Ce dernier comporte 22 étapes maximum dont 8 au minimum lors de jugements organisés par l'AFP, l'AFPL ou le Catimini Club et 8 au maximum par tout autre Club.

Les Jugements

Les exposants pourront à leur choix faire participer les chats à 1 ou 2 concours de beauté :

⇨ Celui du **samedi**, réalisé sous l'égide de l'Association Féline du Pays de Loire, comportera, outre les 3 sections habituelles (Pois Longs, Poils Mi-longs et Poils Courts), une 4^{ème} section réservée aux :

Chatons 3/6 mois

⇨ Celui du **dimanche**, réalisé sous l'égide de l'Association Féline du Persan, comportera également une 4^{ème} section pour une :

Spéciale Exotic Shorthair

Les organisateurs ouvriront éventuellement une **Spéciale Surprise** si le nombre de chats inscrits dans une race ou une couleur est supérieur à 25, ou supprimeront une Spéciale si le nombre de participants est inférieur à ce nombre.

Conditions d'Inscription

Ne peuvent être inscrits que des "Chats de Race" et des "Chats de Maison".

Les "Chats de Race" doivent posséder un pedigree LOOF s'ils sont nés en France, ou reconnu par le LOOF s'ils sont nés à l'étranger d'éleveurs étrangers.

En attente du pedigree, il est obligatoire de fournir le numéro d'Accusé de Réception de la demande de pedigrees pour la portée. Ce numéro peut être communiqué jusqu'au matin de l'exposition. Un justificatif similaire doit être donné pour les chatons étrangers.

Les "Chats de Maison" doivent être stérilisés et être âgés de plus de 10 mois.

Les inscriptions (remplir un bulletin par chat) peuvent être transmises par courrier, fax ou internet et doivent être accompagnées du montant total des sommes dues, soit par chèque libellé au nom de l'AFPL, soit par indication du numéro de Carte de Crédit, soit par paiement sécurisé via notre formulaire en ligne ou encore par virement bancaire.

Vente de Chats

La vente de chats au cours de l'exposition est autorisée à condition de l'avoir spécifié sur la feuille d'inscription.

Celle-ci s'effectue sous la responsabilité du vendeur qui s'assure des dispositions légales en la matière.

- Les éleveurs professionnels (vente de 2 portées et plus par an) doivent être titulaires du Certificat de Capacité,

- Les éleveurs non professionnels doivent signer une attestation sur l'honneur qu'ils ne procèdent pas à la vente de plus d'une portée par an.

**Clôture des engagements
jeudi 23 novembre**

Tarifs

Tarif Adhérent ⇨ AFP, AFPL ou Catimini Club à jour de cotisation 2006	1 Jour ⇨ Samedi ou Dimanche		2 Jours ⇨ Samedi & Dimanche	
	Adhérent	NON Adhérent	Adhérent	NON Adhérent
Droit d'inscription forfaitaire obligatoire par exposant ⇨	9 €	10 €	9 €	10 €
Le 1 ^{er} , puis le 2 ^{ème} chat en/ou hors concours (par chat) ⇨	25 €	28 €	38 €	42 €
Tout chat à compter du 3 ^{ème} venant 1 ou 2 jours (par chat) ⇨	20 €	22 €	25 €	28 €

(²) Secrétariat d'Exposition ⇨ ☎ 02 38 75 24 06 - Portable 06 08 50 85 22 - Fax 02 38 75 27 87 - E-mail asso.afpl@wanadoo.fr